Autisme : les outils du repérage et d’information **[1]**

La Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l’autisme au sein des troubles du neuro-développement a mis à disposition des outils auprès des professionnels de santé, pour le repérage d’un développement inhabituel chez l’enfant de moins de 7 ans.
En savoir plus (Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/autisme-les-outils-du-rep%C3%A9rage-et-d%E2%80%99information
[2] https://handicap.gouv.fr/autisme-et-troubles-du-neuro-developpement/intervenir-precocement-aupres-des-enfants/article/les-outils-du-reperage-et-d-information